

Navet

Bilan année 2025

PACA

Janvier 2026



Référent filière & rédacteurs

Camille RICATEAU
Chambre d'agriculture du 13
c.ricateau@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN
Présidente de la chambre régionale d'Agriculture
Provence Alpes-Côte d'Azur
Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation PACA
132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Réseau d'épidémirosurveillance

- Observateurs et animateurs
- Présentation du réseau
- Protocole d'observation
- Bulletins publiés en 2025

Facteurs de risque

- Bilan climatique

Bilan phytosanitaire global de l'année

- Analyses
- Synthèse de l'année

Bilan phytosanitaire par bioagresseur

- Maladies
- Adventices
- Ravageurs aériens

Le BSV PACA change de forme. Pour plus de facilité de lecture, il est désormais possible de cliquer pour naviguer entre les différentes rubriques du BSV.



Vous abonner



Devenir observateur & contact



Tous les BSV PACA

Observateurs et animateurs

Observateurs

- Céline TARDY et Sylvia GASQ – Chambre d'agriculture 84
- Marine BRUNO – Chambre d'agriculture 83
- Laurence GELLY – CETA Sainte Anne 13

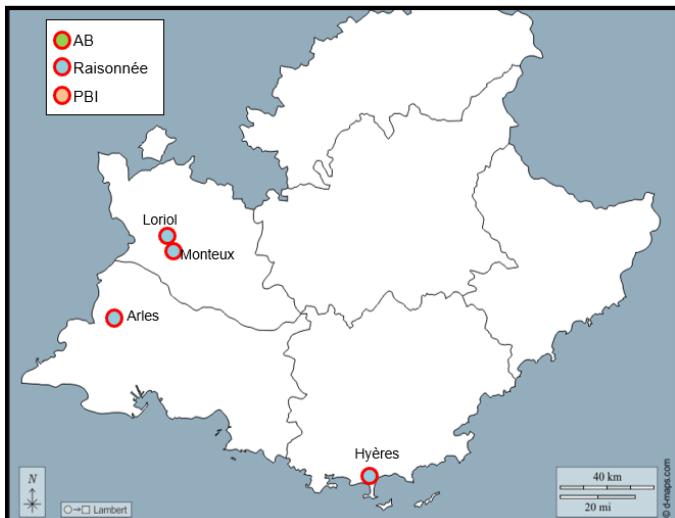
Rédaction et animation

L'animation du réseau a été réalisée par Mathis BOUCHERAKI et Elise LE PAUTREMAT (Chambre d'agriculture 84).

Présentation du réseau

Parcelles fixes : En fonction des dates de semis et de l'avancée de la récolte, le changement a été fait au fur à mesure du temps.

Des parcelles flottantes sont observées dans certains BSV sur les communes de Loriol du Comtat (84), Arles (13), Bollène (84).



Localisation	Nombre de parcelles	Observateur	Type de conduite
Monteux (84)	1	Céline TARDY Chambre d'agriculture 84	Raisonnée
Loriol du Comtat (84)	2	Sylvia GASQ Chambre d'agriculture 84	Raisonnée
Hyères (83)	1	Marine BRUNO Chambre d'agriculture 83	Raisonnée /Bio
Arles (13)	1	Laurence GELLY CETA st Anne	Raisonnée

Protocole d'observation

Les parcelles fixes :

Les parcelles fixes sont suivies tous les 15 jours et sont censées être représentatives des cultures de la région. Elles représentent des cultures en plein champs, en culture raisonnées. Les observateurs suivent le protocole d'observation national harmonisé et enregistrent les données dans la base Latitude, à partir de laquelle l'animateur réalise la synthèse des observations pour la rédaction des BSV. Les bulletins sont validés par les observateurs avant la diffusion.

Les parcelles flottantes :

Elles présentent plusieurs intérêts :

- confirmer et appuyer les observations recueillies sur les parcelles fixes (pucerons, oïdium...)
- prévenir de la présence ou de l'arrivée d'un bioagresseur sur le territoire pas encore observé sur une parcelle fixe (premier foyer sur une parcelle flottante).
- révéler des problèmes nouveaux ou émergents (mouche du choux, tenthredine,...)

Les observateurs suivent le même protocole d'observation que pour les parcelles fixes mais ne réalisent l'observation que ponctuellement. En 2025, 8 parcelles flottantes ont été observées.

Bulletins publiés en 2025

Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	Total
Plein champ	0	0	1	2	2	2	2	1	1	2	1	0	14 bulletins

Bilan climatique régional

Faits marquants

source : [Météo France disponible en ligne](#)

ANNEE 2025

L'année 2025 figure parmi les 5 années les plus chaudes depuis 1990 derrière 2022, 2023 et 2024. Au niveau des températures, on recense 1 jour sur 2 au dessus de la normale de saison. Concernant les précipitations nous sommes proche de la normale mais avec des épisodes de sécheresses marqués sur la période mai-novembre. Les épisodes de pluies sont globalement moins nombreux mais plus intenses. Malgré un début d'année peu ensoleillé, le taux d'ensoleillement est dans la moyenne au niveau régional.

L'année 2025 a été marquée par des événements climatiques extrêmes : pluies torrentielles, épisodes de chaleurs plus longs et plus nombreux, températures automnales douces voire chaudes..

HIVER (décembre 2024 à février 2025)

Depuis 2019, la France connaît une série d'hiver anormalement chaud et 2025 ne déroge pas à la règle. Les mois de décembre (2024) et janvier restent proches des normales de saison mais février apparaît comme plus doux que la normale (+1,2°C). Aucune vague de froid n'a été observée. Au niveau des précipitations, du Nord des Alpes à la basse vallée du Rhône on note un excédent de pluviométrie de 30 à 40%. Cet excédent reste local et est principalement dû au mois de février très pluvieux. L'Est de la région Sud (côte d'Azur et Alpes du Sud) restent déficitaires en pluviométrie. En cohérence avec cette pluviométrie, l'ensoleillement est déficitaire d'environ 20% sur cette période.

PRINTEMPS (mars à mai 2025)

Le printemps 2025 est le 3^{ème} plus chaud depuis 1991 et ceux malgré le contraste entre la moitié Nord et la moitié Sud de la France. Pour la région Sud, les températures sont globalement dans les moyennes de saisons (+0,9°C) grâce à la météo plutôt maussade. En effet, à l'inverse de la moitié Nord, le Sud a été marqué par un déficit d'ensoleillement et une pluviométrie relativement importante. On note un excès de précipitation de l'ordre de 50 à 80% selon les zones. Le mois de mai a été marqué par des pics de chaleurs avec des journées très chaudes et des températures nocturnes relativement élevées pour la saison.

ETE (juin à août 2025)

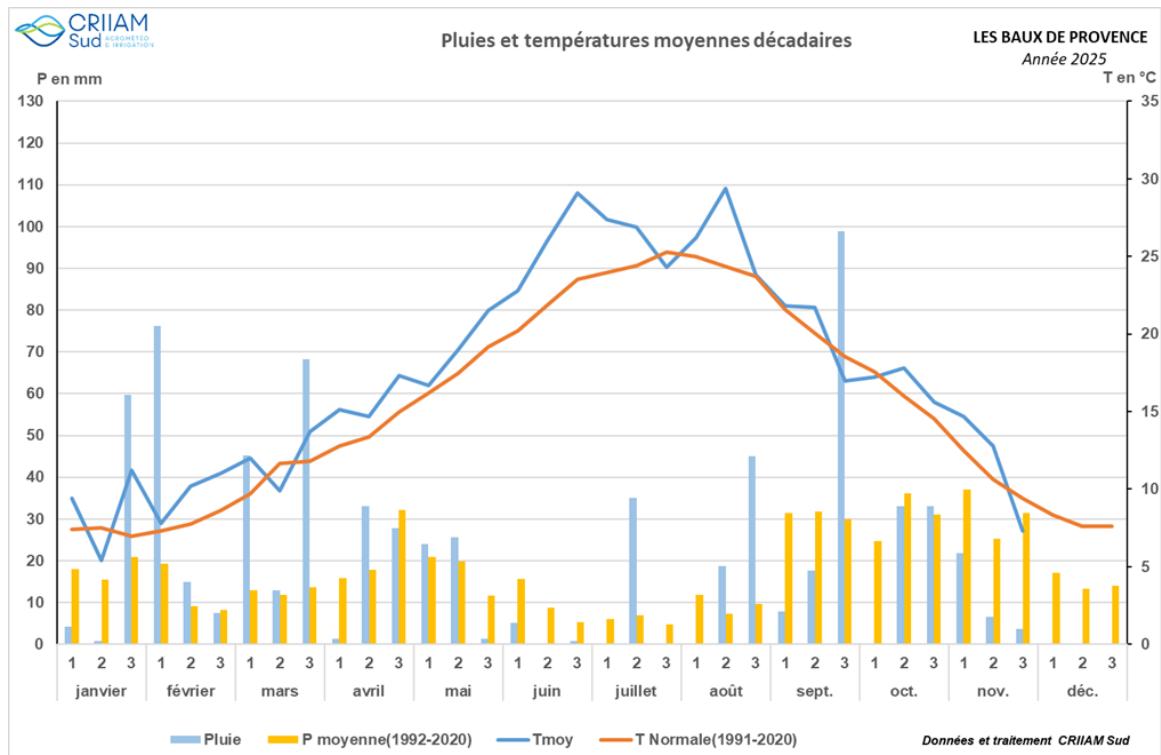
Dans la continuité du printemps l'été 2025 se place au 3^{ème} rang des étés les plus chauds (+1,9°C), derrière 2022 et 2003, avec une température moyenne de 22,2°C. C'est le 4^{ème} été consécutif très chaud. Deux vagues de chaleurs ont marquées cet été : la première en juin, précoce et longue (environ 15 jours) et la deuxième en août très intense surtout dans la moitié sud de la France. Au total, on compte 33 jours avec un franchissement du seuil de 40°C. Au niveau des précipitations, les situations sont très différentes localement mais la tendance nationale est au déficit (-15%). Dans la région Sud, les départements du Vaucluse et des Bouches du Rhône ont pu profiter d'épisodes pluvieux essentiellement sur la deuxième moitié de juillet. A contrario les départements du Var et des Alpes Maritimes affichent un déficit de pluviométrie important. Il n'a plu que 8mm au Luc dans le Var. La moyenne régionale est au déficit de -5%.

AUTOMNE (septembre à novembre 2025)

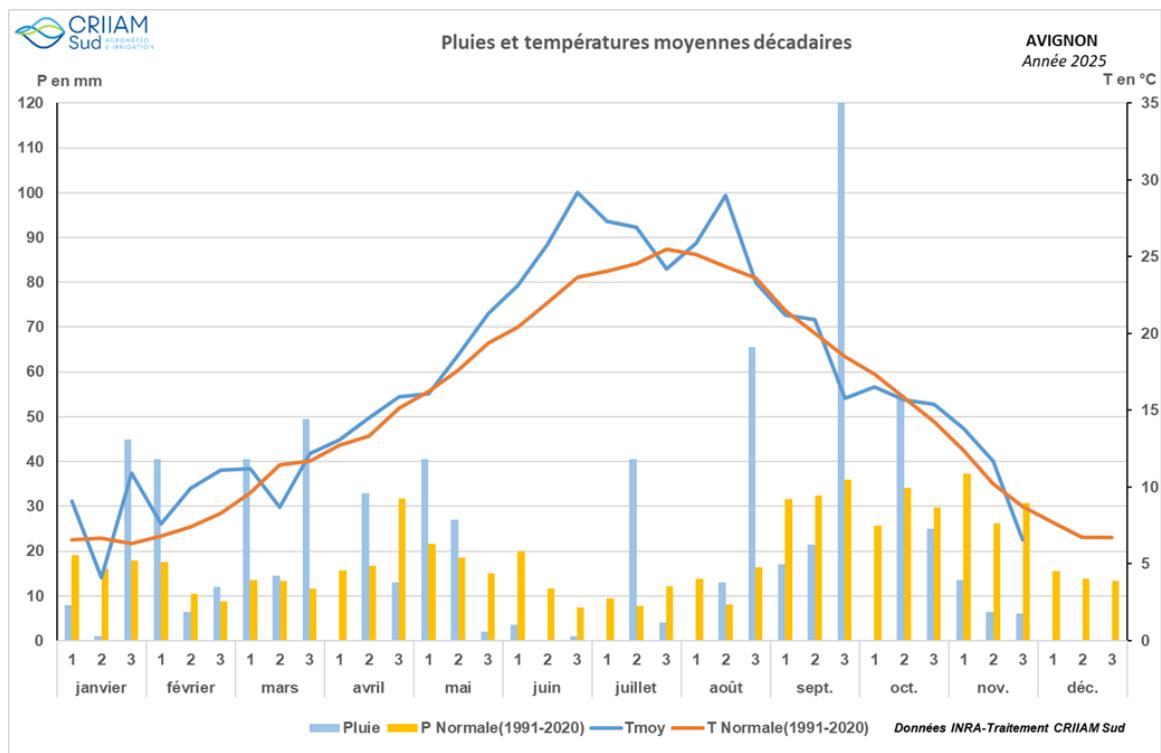
Le mois de septembre a été marqué par des températures plus douces que la normale et des épisodes de précipitation intenses qui ont provoqué localement des crues et des inondations. Il a plu jusqu'à 111mm à Avignon en 3h. Les températures commencent à diminuer début octobre puis dégringolent à partir de mi-novembre. Malgré la tendance qui est aux températures plus chaudes des épisodes de froids restent possibles mais sont moins marqués qu'auparavant. L'automne a été marqué par des précipitations très intenses mais la région reste déficitaire de -19% au niveau de la pluviométrie par rapport à la normale avec des zones plus marquées que d'autres.

Graphiques climatiques

Bouches-du-Rhône (13)



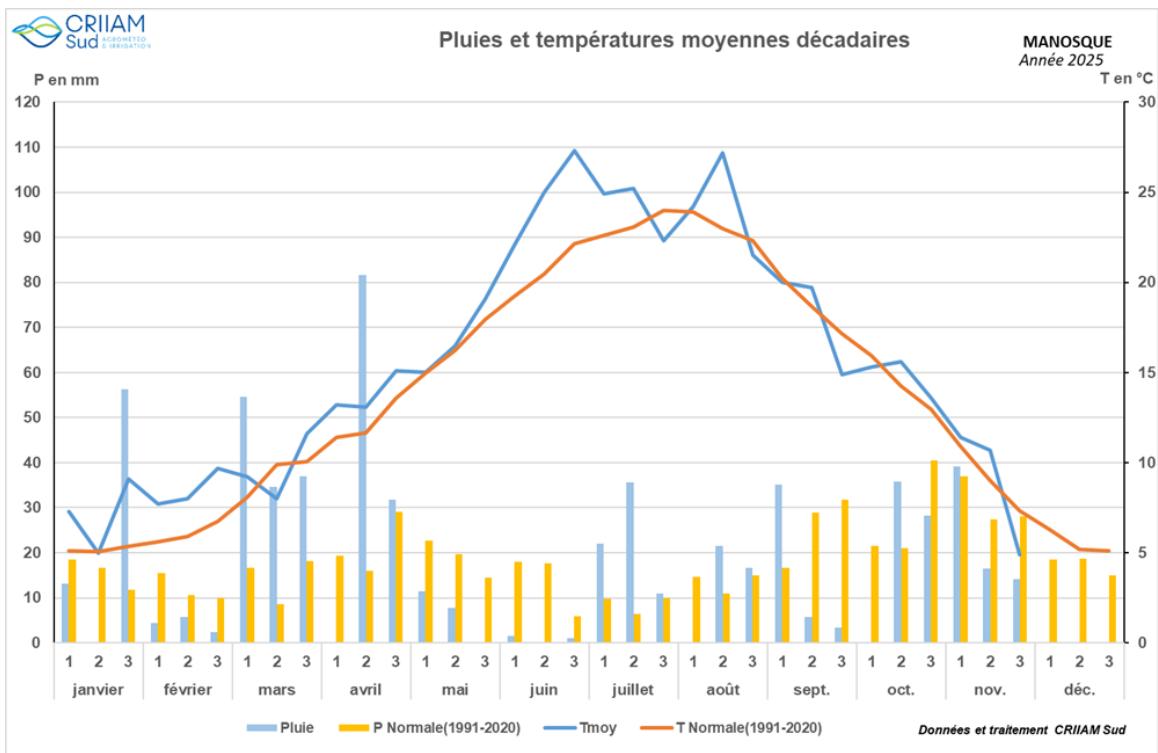
Vaucluse (84)



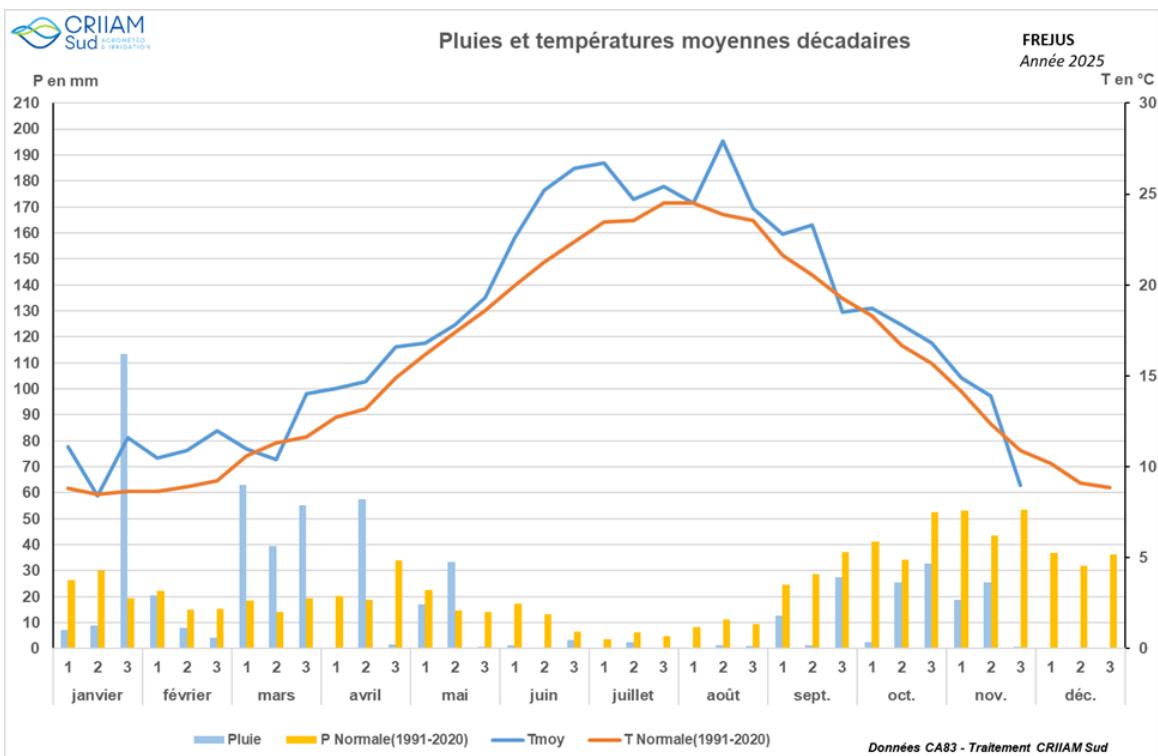
FACTEURS DE RISQUE PHYTOSANITAIRE



▪ Alpes de Haute Provence (05)



▪ Var (83)



Analyses

L'identification de ravageurs nécessite parfois l'envoi d'échantillons en laboratoire d'analyses.
Pour la saison 2025, aucune analyse réalisée.

Synthèse de l'année

Méthode utilisée

Pour chaque bulletin, une note est donnée sur chacun des bioagresseurs qui permet de synthétiser la pression sur l'ensemble des parcelles observées. La note de 1 à 3 est attribuée de manière qualitative par le rédacteur selon les critères suivants :

1 : une ou deux parcelles concernées, avec une faible pression

2 : quelques parcelles concernées dont certaines avec une pression moyenne à forte

3 : presque toutes les parcelles concernées ou quelques parcelles avec une pression forte

Pression ravageurs et maladies 2025

2025	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	
	mars	avril		mai		juin		juill		août	sept	oct		nov	Glob
Mouche du chou	1	1	1	2	1,5		2		1		1,5	2	2,5	2	17,5
Altise			1	1		2	2	3	3	2	2	2			18
Puceron				1	2	2,5	3	3	2,5		1	2	2	1	20
Teigne des crucifères					3	2	2								7
Tenthredine											1,5				1,5
punaise ornée								1	2						3
Noctuelle défoliatrice												1			1
Charançon			1												1
Escargot											1		1		2
Taupin											1	1			2
Mildiou		1	1					1					1		4
Adventices								3	3		1	2		3	12
Rouille blanche													1		1

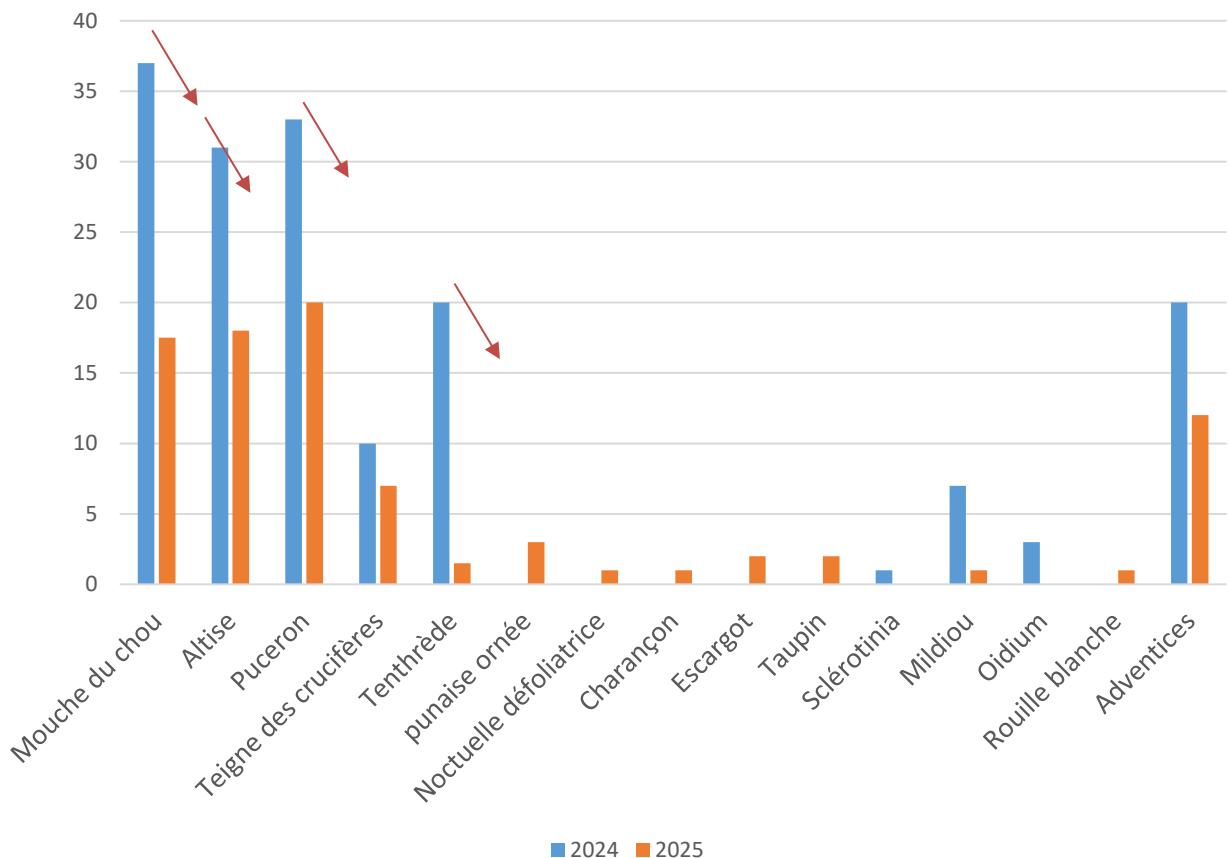
Classement des 3 bioagresseurs majoritaires



1. Puceron
2. Altise / Mouche du chou
3. Adventices

Evolution de la pression phytosanitaire

L'indice de pression annuel est calculé en cumulant l'ensemble des notes de pression attribué à chaque bioagresseur ou maladie. Ainsi plus l'indice est élevé plus le bioagresseur a été présent sur la saison et/ou à un niveau de pression élevé.



Evolution de la pression phytosanitaire

	Pression 2024	Pression 2025	Comparaison 2025/2024
Mouche du chou	Très forte	Forte	=
Altise	Très forte	Très forte	=
Puceron	Très forte	Très forte	=
Teigne des crucifères	Forte	Faible	<
Tenthredine	Très forte	Faible	<
punaise ornée	NS	Faible	>
Noctuelle défoliatrice	NS	Très faible	>
Charançon	NS	Très faible	>
Escargot	NS	Très faible	>
Taupin	NS	Très faible	=
Sclerotinia	Très faible	NS	=
Mildiou	Faible	Très faible	<
Oidium	Faible	NS	<
Rouille blanche	NS	Très faible	>
Adventices	Très forte	Forte	<

Maladies

Mildiou

Présence au printemps, lié aux conditions pluvieuses. La pression est faible. Ce champignon se développe sur les feuilles, cela peut perturber la photosynthèse et donc diminuer le rendement.



A ce jour, il n'existe pas de produit de biocontrôle utilisable sur ce champignon, une seule matière active chimique est autorisée. La gestion de la lutte est gérée en fonction de l'attaque et du stade de grossissement de la racine.



Rouille Blanche

La pression est faible en 2025 . Ce champignon se développe sur les feuilles, cela peut perturber la photosynthèse et donc diminuer le rendement.



La protection est basée sur la mise en place de méthodes alternatives : éliminer les adventices de la famille des brassicacées, maîtriser les irrigations afin de limiter la durée d'humectation.

Rouille blanche sur feuille photo CA84

Adventices

Des adventices ont été signalées début juillet à mi-novembre. Cette année les adventices ont été particulièrement problématiques sur les parcelles BSV et hors réseau BSV avec des niveaux d'infestation moyenne de graminées (Ray-gras) et dicotylédones (Pourpier, Renouée persicaire, morelle noire, cuscute) en raison des conditions favorables : historique de la parcelle, précipitations et températures douces. Tout l'été ainsi que le début d'automne sont restés favorable à la propagation de ces adventices.



Des interventions mécaniques comme le binage permettent un rattrapage dans les passe-pieds notamment. Cependant, certaines mauvaises herbes sont invasives et les premiers individus doivent être rapidement éliminés (morelle, chénopodes, amarante, cuscute...) au risque de ne pouvoir s'en débarrasser.



Pourpier débordant des filets sur une parcelle de navets proche récolte.
Photo CA84

Ravageurs aériens (1/2)

Puceron

Ce ravageur a été présent durant toute la campagne avec une pression très forte. Les pucerons s'installent sur les feuilles, entraînant une perte de la photosynthèse. De grosses attaques ont été observées dans le Vaucluse et dans le Var cette année entraînant la perte de production et la transmission de virus (TuMV).

Des produits de biocontrôle à base d'extrait d'ail ou d'huile de colza sont applicables.
 Cependant leur efficacité sur des populations très importantes est trop faible.

Mouche du chou (*Delia radicum*)

C'est le principal ravageur de cette culture. Pression forte à moyenne pression toute la saison 2025. Cette mouche pond ses œufs au niveau du collet du navet. La larve perfore et se développe dans le navet. Les pertes économiques sont très importantes cette année.



La protection est basée sur la mise en place de **filet anti-insectes** lorsque cela est possible. En effet les filets deviennent une barrière physique pour les auxiliaires (prédateurs naturels des pucerons), la gestion des adventices est elle aussi compliquée. **La pose de bol jaune ou bol blanc** permet d'indiquer s'il y a un vol mais ne corrèle pas avec la pression.



Dégâts sur navet de la mouche du chou. Photo CA84

Altise

Pression très marquée cette année sur les jeunes cotylédons sur les semis d'été. Ce ravageur perfore les feuilles, entraînant une perte de la photosynthèse. Le développement de ce ravageur est freiné avec les pluies.



Altises et dégâts sur feuille de navet d'altises. Photo CA84



La protection est basée sur la mise en place de **filet anti-insectes** lorsque cela est possible. En effet les filets deviennent une barrière physique pour les auxiliaires (prédateurs naturels des pucerons), la gestion des adventices est elle aussi compliquée. Il n'y a pas de biocontrôle utilisable sur cette cible.

Ravageurs aériens (2/2)

Tenthète de la rave

Ce ravageur a été peu présent cette année. Cette fausse chenille dévore le limbe des feuilles, laissant que les nervures principales. Il y a donc une perte de la photosynthèse, de la croissance végétative.

 La stratégie de protection est similaire à l'altise.

Teignes des crucifères

Ce ravageur a été présent fortement à la fin du printemps et début d'été.

 La stratégie de protection est similaire à l'altise.

Taupin

Ce ravageur a été signalé à un niveau très faible sur la période début d'automne. Il perfore la racine.

 La stratégie de lutte repose principalement sur des mesures prophylactiques pour éviter l'infestation et sur [le choix de créneaux de plantation](#) moins favorables aux attaques (plus froids). Les produits existants sont à mettre pendant le semis. La protection est donc difficile.

Punaise ornée

Ce ravageur a été signalé à un niveau de pression faible en juillet.

Les dégâts observés sont très faibles : piqûres sur les feuilles.

A ce jour ce ravageur ne nécessite pas de lutte spécifique.



Punaise Ornée sur feuille de navet.
Photo CA84

Noctuelles défoliatrices, charançons et escargots

Ces ravageurs ont été signalé à un niveau de pression faible. Les dégâts observés sont des perforations / grignotages feuilles.

A ce jour ce ravageur ne nécessite pas de lutte spécifique.

Les observations sont réalisées sur un échantillon de parcelles. Elles doivent être complétées par vos observations. Le niveau de pression annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Cette spécificité est d'autant plus vraie sous abri, qui est un milieu fermé.

COMITE DE REDACTION

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône Diana MEDINA et Camille RICATEAU
APREL Antoine DOURDAN, Hindi BOOLELL
Chambre d'Agriculture du Vaucluse Elise LE PAUTREMAT et Mathis BOUCHERAKI

OBSERVATIONS

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par :

- **Chambre d'Agriculture du Vaucluse**
- **Chambre d'Agriculture du Var**
- **CETA Sainte-Anne**

FINANCEMENTS

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'éologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



[Vous abonner](#)



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA